



Lamballe-Armor
en Penthièvre

Communiqué du 4 juin 2019 –Fermeture de l'accès à la grève de St Maurice

Nous constatons cette année une prolifération des algues vertes.

Ainsi, le ramassage a commencé depuis quelques semaines et nous en sommes déjà à 478 tonnes (Contre l'an passé, un ramassage seulement à partir de la mi- juin pour 438 tonnes d'algues vertes collectées au total sur les grèves).

Par ailleurs, selon les analyses du CEVA, un stock important est toujours dans l'eau en fond de baie. Dans ces conditions, compte tenu des importants mouvements de véhicules sur les grèves concernées, du danger potentiel présenté par la décomposition des algues, de celui représenté par la filière de l'embouchure du gouessant et ses vasières environnantes, l'impératif de précaution impose à agir.

En conséquence, la mairie de Lamballe-Armor et sa mairie déléguée de Morieux ont décidé de fermer au public la grève de Saint Maurice. Cette fermeture sera matérialisée par les panneaux reprenant l'arrêté municipal au droit de la cale de Saint Maurice, sur la grève en venant de la plage de Belliard et sur l'entrée du sentier piétons en bas du barrage de pont Rolland vers la grève de Saint Maurice. Cette fermeture de précaution durera en tant que de besoin afin de prévenir et d'assurer la sécurité publique.

A noter également que la collectivité a demandé au président de la région ainsi qu'à la préfète de région l'organisation d'une réunion d'urgence sur ce sujet.

Loïc CAURET
Maire de Lamballe-Armor

Jean-Pierre Briens
Maire délégué de Morieux